

Objet : informations sur le Linky et invitation à la conférence du 03.11.2016

Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers

La loi de transition énergétique du 17 août 2015, constitue le coup d'envoi législatif du déploiement sur le territoire français d'ici à 2021 de 35 millions de **compteurs électriques communicants Linky**, et d'autres dispositifs identiques relatifs à la distribution du gaz et de l'eau.

Ces installations relèvent de la compétence des collectivités territoriales, au titre de propriétaires des réseaux et des compteurs électriques principalement.

Un collectif « *Alerte Compteurs Communicants 40* » ACC40 rassemble des associations et des citoyens. Il s'est constitué afin de réunir de plus amples informations sur ces compteurs et demander la tenue de débats démocratiques et contradictoires.

En effet, Il n'est pas concevable que les fournisseurs d'énergies procèdent à l'installation de nouveaux compteurs de façon autoritaire, voire violente, sans en informer les consommateurs.

Vous avez, certainement, des informations concernant l'installation de ces compteurs et de leurs infrastructures (*répéteurs, répartiteurs, concentrateurs de données, etc.*), et le calendrier de mise en place des différents systèmes dans votre commune. Pourriez-vous en informer le collectif ?

- Tous ces appareils émettent des ondes électromagnétiques dangereuses pour la santé (*même la très prudente OMS reconnaît un véritable doute*).
- En outre, les informations collectées par les compteurs seraient réexpédiées par téléphonie mobile, en particulier depuis les transformateurs de quartiers, lesquels sont souvent proches d'habitations, voire collées à elles.
- Par ailleurs, s'ils sont installés, ces compteurs vont capter sur nos vies privées d'innombrables informations utilisables à des fins commerciales ou policières, sans parler des piratages possibles (*et déjà démontrés*).

Face à ce danger, des centaines de municipalités ont pris position contre l'installation des compteurs, et ce, malgré les intimidations venues des dirigeants politiques.

Nous souhaitons vivement que, dans votre commune, soient organisés des débats publics contradictoires sur ce sujet pour vous permettre de prendre position en toute connaissance de cause.

D'ores et déjà, nous sommes à votre disposition pour vous permettre d'intervenir lors de notre seconde conférence publique sur ce sujet. Elle aura lieu **le jeudi 3 novembre 2016** à partir de 19h **salle Félix Arnaudin, rue abbé Bordes à saint Paul-les-Dax**, en présence **de Stéphane LHOMME**, adjoint au maire de Saint Macaire.

Dans l'attente de votre réponse positive, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le collectif "Alerte Compteurs Communicants 40"

ATTAC landes Côte Sud, Les Amis de la Terre 40, Terre active, EELV 40, La Sépenso, Gascogne en Transition/Agora Mobile, NousTous, Transformons Saint Paul et de nombreux citoyens

... pour en savoir plus : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>